

COMMISSION DE LA FORMATION
ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

DÉLIBÉRATION n° 2024/05/16-03

Calendriers universitaires de composantes pour l'année 2024/2025 – Vague 1

La **Commission de la formation et de la vie universitaire**, en sa séance du 16 mai 2024, sous la présidence de M. Eric Berton, président d'Aix-Marseille Université, représenté par Mme Sophie de Cacqueray, Vice-présidente formation,

Vu le Code de l'éducation, notamment ses articles D. 612-6, D. 612-1-2 et D. 612-1-9,

Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu l'arrêté du 20 février 2023 pris pour l'application des articles D. 612-36-2 et D. 612-36-2-1 du code de l'éducation établissant les dérogations à la procédure dématérialisée de candidature et de recrutement en première année des formations conduisant au diplôme national de master et fixant le nombre maximal de candidatures sur la plateforme dématérialisée,

Vu la délibération n°2024/02/22-04 de la Commission de la formation et de la vie universitaire d'Aix-Marseille Université du 22 février 2024 portant sur les campagnes d'inscription à Aix-Marseille Université pour l'année universitaire 2024/2025,

Considérant que les calendriers pédagogiques de chaque composante de l'établissement doivent correspondre au bornage établi pour l'année universitaire,

Après en avoir délibéré,

Article unique :

APPROUVE les calendriers universitaires des composantes suivantes d'Aix-Marseille Université pour l'année universitaire 2024/2025, telles que détaillés en annexe à la présente délibération :

- Centre de formation des musiciens intervenants (CFMI) ;
- Faculté de droit et de science politique (FDSP) ;
- Faculté d'économie et de gestion (FEG) ;
- Faculté des sciences (FS) ;
- Faculté des sciences médicales et paramédicales (FSMPM)
- Faculté des sciences du sport (FSS) ;
- Institut d'administration des entreprises (IAE) ;
- Institut de management public et gouvernance territoriale (IMPGT) ;
- Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) ;
- Institut universitaire technologique (IUT) ;
- Observatoire des sciences de l'univers Institut Pythéas (OSU) ;
- Faculté de Pharmacie ;
- Polytech Marseille.

Cette délibération est adoptée par 27 voix pour et 2 abstentions.

Composition : 40 membres

Membres en exercice : 40

Quorum : 21

Présents et représentés : 29

Fait à Marseille, le 16 mai 2024

 

Eric BERTON
Président d'Aix-Marseille Université

